

<p><b>UNC</b> UNIVERSITÉ de la NOUVELLE-CALÉDONIE</p>	VACANCE DE POSTE	
	Un(e) Maître(sse) de conférences Section CNU 06 Sciences de gestion	
	<u>Date de prise de fonction</u>  1 <sup>er</sup> juillet 2019	<u>Mode de recrutement</u> Délégation

Officiellement née le 31 mai 1999, l'UNC - Université de la Nouvelle-Calédonie - est un jeune établissement dans le paysage universitaire français. Elle constitue un outil de développement de la Nouvelle-Calédonie et se doit également de jouer un rôle moteur au cœur de l'Océanie. Dans l'environnement anglo-saxon dans lequel elle se situe, l'UNC participe au rayonnement de la francophonie et assure la présence de la France dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

La formation à l'UNC s'inscrit dans le système européen LMD qui garantit la qualité de l'enseignement dispensé selon un standard partagé par l'ensemble des universités de l'Espace européen.

L'UNC compte trois départements de formation, une école doctorale, une ESPE, un IUT, un service de la formation continue, trois mille étudiants, une centaine d'enseignants-chercheurs et enseignants, soixante-dix personnels administratifs et des bibliothèques, plusieurs équipes de recherche labélisées ou en émergence.

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est passée aux RCE le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

#### **Département :**

Le poste est rattaché au département Droit, Economie & Gestion (DEG) qui compte environ 800 étudiants et 20 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires.

Les formations en comptabilité-gestion-management sont en fort développement au sein du département et plus généralement au sein de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC). En plus de la licence mention économie et gestion qui existe depuis plusieurs années, un master mention Management vient d'ouvrir à la rentrée universitaire 2018.

Au sein de l'UNC, le département de Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) propose un DUT GEA, option Gestion comptable et financière ainsi que deux licences professionnelles mention métiers de la comptabilité et de la gestion (contrôle de gestion et révision comptable).

Le département Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) gère une licence Langues étrangères appliquées qui contient un volet d'enseignements en économie et en gestion important.

Dans le cadre de son développement, l'UNC envisage l'opportunité de créer à terme un Institut d'administration des entreprises (IAE) ou de se rattacher à un IAE préexistant.

Enfin, l'UNC déploie également ses formations dans l'antenne du Nord (Koné) et dans les pays voisins, notamment au Vanuatu, avec la création en 2018 de la licence Hôtellerie et Tourisme.

#### **Descriptif du poste :**

Sur le plan des enseignements, le(la) maître(sse) de conférences recruté(e) devra intervenir dans les enseignements du domaine au niveau des différents programmes du département DEG, notamment en écriture comptable, contrôle de gestion, gestion de la performance, finance et comptabilité. Il(Elle) pourra également intervenir dans d'autres programmes de formation de l'établissement (IUT, LEA et autres formations proposant de la gestion).

**Activités de recherche :**

Rattaché(e) au Laboratoire de Recherches Juridique et Economique (LARJE), l'enseignant(e)-chercheur(se) devra déployer ses recherches dans les différents axes de ce laboratoire portant d'une part, sur la diversité naturelle, culturelle et le pluralisme juridique et d'autre part, sur l'émancipation juridique et économique.

Le(La) MCF retenu(e) devra être en mesure de contribuer à la dynamique de la production scientifique de l'équipe par des publications et par la présentation de communications dans des conférences nationales et internationales à comité de sélection. De nombreux thèmes de recherche peuvent être développés en Nouvelle-Calédonie, notamment dans les domaines suivants : responsabilité sociale des entreprises, gestion des ressources humaines, management interculturel, management public, entrepreneuriat, comptabilité d'entreprise dans le cadre des réformes fiscales en cours, contrôle de gestion, marketing. Le(La) candidat(e) devra également s'impliquer de façon active dans les activités du LARJE en participant à l'animation du laboratoire, à des séminaires et à l'organisation de manifestations scientifiques.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, copie du dernier arrêté de promotion et d'affectation, CV, copie de la pièce d'identité) sont à envoyer par voie électronique à la direction des ressources humaines de l'Université de la Nouvelle-Calédonie : [recrutement@unc.nc](mailto:recrutement@unc.nc)

**au plus tard le 31 janvier 2019**

**Contacts utiles :**

Directrice du département : Nadège MEYER, [nadege.meyer@unc.nc](mailto:nadege.meyer@unc.nc)

Directrice du LARJE : Catherine RIS, [catherine.ris@unc.nc](mailto:catherine.ris@unc.nc)

Directrice des ressources humaines : Lucie LE ROUX, [lucie.le-roux@unc.nc](mailto:lucie.le-roux@unc.nc)

Pôle enseignants-chercheurs et enseignants : Christine NEYRAT, [christine.neyrat@unc.nc](mailto:christine.neyrat@unc.nc)

---

**Note** en ce qui concerne la délégation : les affectations ouvrent droit aux dispositions des décrets relatifs

- à la durée de séjour (décret 96/1026)
- à l'indemnité d'éloignement (décret 96-1028)
- aux frais de changement de résidence à hauteur de 100% (décret 98-844 article 26), ***sous réserve que le changement de résidence intervient sur demande de l'agent, qui doit remplir une condition de durée de service d'au moins cinq années.***

L'agent affecté dans un territoire d'outre-mer ou à Mayotte pour une durée de séjour réglementée ne peut prétendre à la prise en charge de ses frais de changement de résidence, qu'au terme de son séjour accompli dans les conditions prévues respectivement par le décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996 susvisés.

---